

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE LA COMMUNE EN 2016

CUGES LES PINS, UNE COMMUNE SOUS CONTRAINTE...

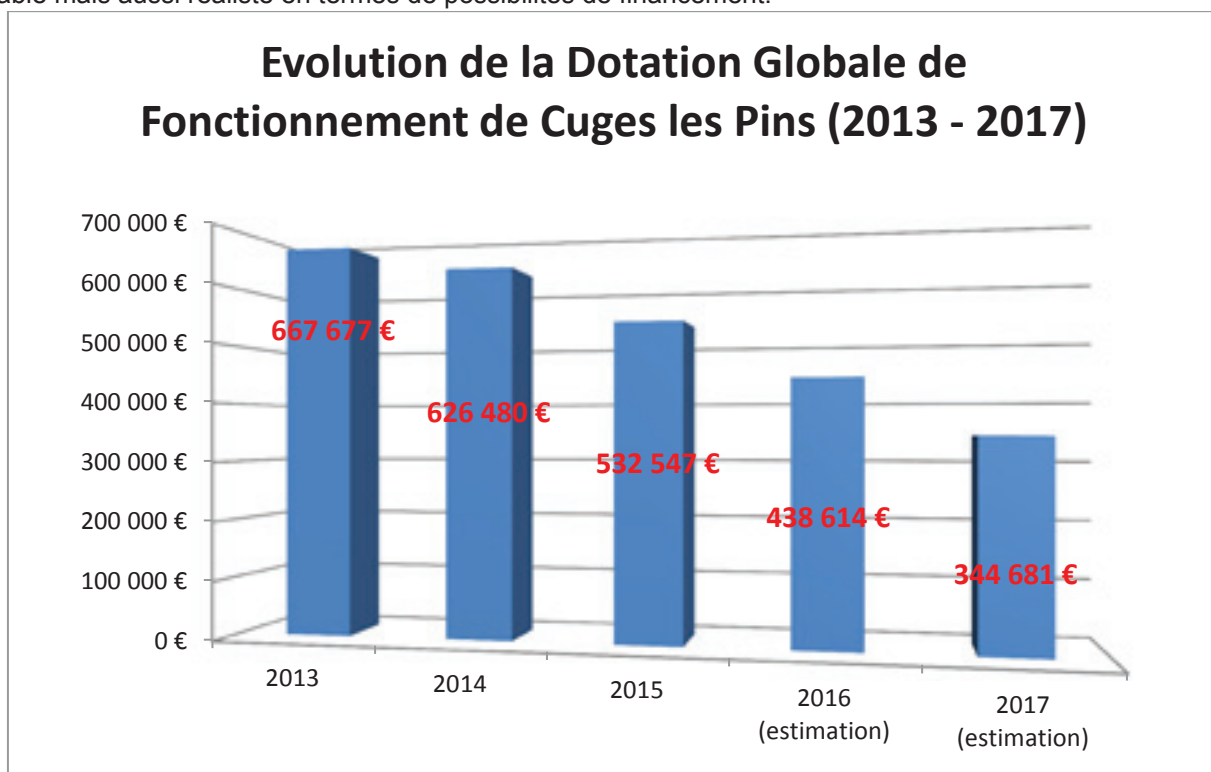
La commune fait actuellement l'objet d'un contrôle de gestion de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la période 2009-2016. Notre liberté d'action sera donc subordonnée aux résultats futurs du contrôle qui devraient intervenir au mois d'avril.

Le Débat d'Orientations Budgétaires s'est tenu en séance du conseil municipal le 29 février dernier.

Les orientations budgétaires 2016 traduisent la volonté forte de la commune d'engager une politique d'économies générales afin d'améliorer une situation financière dégradée.

UN CONTEXTE DIFFICILE

Comme l'ensemble des collectivités locales, la commune doit faire face aux baisses de dotations d'État qui représenteront + de 300 000 € en 5 ans. Cette situation financière réduit les marges de manœuvres de la collectivité et oblige à concevoir un projet d'investissement qui devra, en tout état de cause, être fonctionnel, durable mais aussi réaliste en termes de possibilités de financement.



Baisse des dotations d'Etat à Cuges les Pins

STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

L'encours de la dette s'élève au 1^{er} janvier 2016 à 3.168.486,97 €, ce qui correspond à un montant de 635,09 € par habitant soit légèrement en dessous de la moyenne des communes de strate équivalente (794 euros).

LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGÉS

• Le Programme Ad'AP

La commune doit s'engager dans un programme de mise en accessibilité de ses bâtiments pour être en conformité avec ses obligations. Pour 2016, les sommes prévues doivent permettre la mise aux normes de l'église, du foyer des anciens, de la poste, de la crèche, de la police municipale, de la salle des mariages et de l'hôtel de ville pour un montant total de 73.258,00 euros hors taxes.

• La voirie communale

Dès 2016, un effort significatif de restauration des chaussées va être entrepris puisque une enveloppe d'environ 500.000 euros est prévue pour la voirie.